

HAUTE ÉCOLE CHARLEMAGNE – Département pédagogique – Addendum formel au Profil d’enseignement 2019-2020, en date du 04/05/2020

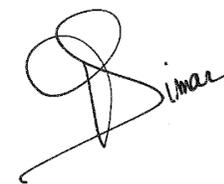
Les présentes informations sont réputées faire partie intégrante du Profil diffusé le 27/04/2020.

Section : ...AESI Éducation physique.....

n° pg Profil	Bloc	UE	Activité(s) d'apprentissage	Adaptation	Nature de la modification / de la précision	Session(s)
22	B1	PHIRC (Q2)	<i>Philosophie et histoire des religions</i>	Modalités éval.	L'examen écrit à distance comptera plutôt une durée d' 1h15 (plutôt qu'1h30 comme mentionné).	1 ^{re} & 2 ^e sess
24	B1	PHIRC (Q2)	<i>Approche théorique de la diversité culturelle et la dimension du genre</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite prendra la forme d'un travail à remettre plutôt qu'un examen (présentiel ou à distance) pour 100 % de la session.	1 ^{re} & 2 ^e sess
26	B1	PHIRC (Q2)	<i>Initiation à la recherche</i>	Modalités éval.	L'examen écrit mentionné (pour 100 % de l'évaluation) correspond à la remise en session d'un rapport écrit .	1 ^{re} & 2 ^e sess
43	B1	AIP1 (Q1+Q2)	<i>Gymnastique</i>	Modalités éval.	Précisions concernant le dispositif d'évaluation : Il n'y aura donc pas d'examen pratique en mai/juin, la note sera établie sur base du TA de l'année. Le TA passe à 100 %, comprenant la note de janvier, la participation active des étudiants et les différentes épreuves et travaux (cahier de matière : B1 filles / B2 garçons) réalisés durant les cours. Le TA devient améliorabile en 2 ^e session. Au besoin, les étudiants pourraient bénéficier de 2h d'épreuve en septembre précédées de 6h de remédiation pratique en août.	1 ^{re} & 2 ^e sess
45	B1	AIP1 (Q1+Q2)	<i>Pédagogie générale</i>	Modalités éval.	Le travail annuel est maintenu en l'état. L'examen écrit de janvier est revalorisé à hauteur de 80 % de l'évaluation. En cas d'échec à l'épreuve, l'étudiant a accès à un nouvel examen oral à distance .	Janvier + 1 ^{re} & 2 ^e sess
72	B1	AIP2 (Q1+Q2)	<i>Identité de l'enseignant</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite mentionnée en session (100 % de l'évaluation) consistera en un travail à rendre .	1 ^{re} & 2 ^e sess
51	B1	FD1 (Q1)	<i>Analyse du mouvement (partim 1/5)</i>	Modalités éval.	Il s'agira d'une évaluation orale à distance et non d'une épreuve écrite d'1h30, comme annoncé dans le Profil d'enseignement.	1 ^{re} & 2 ^e sess
52	B1	FD1 (Q1)	<i>Physiologie (partim 1/5)</i>	Modalités éval.	Les 100 % d'évaluation alloués à la session concerneront un examen écrit à distance .	1 ^{re} & 2 ^e sess
61	B1	FD2 (Q2)	<i>Analyse du mouvement (partim 2/5)</i>	Modalités éval.	Il s'agira d'une évaluation orale à distance et non d'une épreuve écrite d'1h30, comme annoncé dans le Profil d'enseignement.	1 ^{re} & 2 ^e sess
63	B1	FD2 (Q2)	<i>Physiologie (partim 2/5)</i>	Modalités éval.	Les 100 % d'évaluation alloués à la session concerneront un examen écrit à distance .	1 ^{re} & 2 ^e sess
94	B2	AIP3 (Q1+Q2)	<i>Gymnastique</i>	Modalités éval.	Précisions concernant le dispositif d'évaluation : Il n'y aura donc pas d'examen pratique en mai/juin, la note sera établie sur base du TA de l'année. Le TA passe à 100 %, comprenant la note de janvier, la participation active des étudiants et les différentes épreuves et travaux (cahier de matière : B1 filles / B2 garçons) réalisés durant les cours. Le TA devient améliorabile en 2 ^e session. Au besoin, les	1 ^{re} & 2 ^e sess

					étudiants pourraient bénéficier de 2h d'épreuve en septembre précédées de 6h de remédiation pratique en août.	
122	B2	FD4 (Q2)	<i>Théorie technique (partim 2/4)</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite mentionnée en session (70 % de l'évaluation) consistera en divers travaux à distance (voir consignes du titulaire).	1 ^{re} & 2 ^e sess
125	B2	FD4 (Q2)	<i>Analyse du mouvement (partim 3/5)</i>	Modalités éval.	Il s'agira d'un travail à rendre en remplacement de l'examen et non d'une épreuve écrite d'1h, comme annoncé dans le Profil.	1 ^{re} & 2 ^e sess
128	B2	FD4 (Q2)	<i>Physiologie (partim 4/5)</i>	Modalités éval.	Il s'agira d'un examen oral à distance (toujours pour 100 % de l'évaluation), au lieu d'un examen écrit présentiel.	1 ^{re} & 2 ^e sess
132	B2	CPML (Q2)	<i>Maîtrise orale et écrite de la langue française (partim 3/3)</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite de session correspond à un examen écrit à distance .	1 ^{re} & 2 ^e sess
140	B2	CPML (Q2)	<i>Sensibilisation au « Français langue étrangère et seconde »</i>	Modalités éval.	L'épreuve écrite mentionnée pour les deux sessions (100 % de l'évaluation) consistera en un travail à rendre . La remise de ce travail est convenue avec les étudiants pour le 15 mai, depuis le début du quadrimestre (pas de dépôt en session, donc).	1 ^{re} & 2 ^e sess
168	B3	AIP5 (org. Q2)	<i>Notions d'épistémologie des disciplines</i>	Modalités éval.	L'examen écrit à distance comptera plutôt une durée d' 1h15 (plutôt qu'1h30 comme mentionné).	1 ^{re} & 2 ^e sess
193	B3	FD6 (Q2)	<i>Physiologie (partim 5/5)</i>	Modalités éval.	L'épreuve orale mentionnée en session (100 % de l'évaluation) est remplacée par divers travaux à distance (voir consignes titulaire).	1 ^{re} & 2 ^e sess
197	B3	FD6 (Q2)	<i>Analyse du mouvement (partim 5/5)</i>	Modalités éval.	Précision : confirmation d'une épreuve à distance , sous forme d'examen écrit, pour les 95 % ciblés de l'évaluation.	1 ^{re} & 2 ^e sess

Sans qu'il le soit recensé dans le tableau ci-dessus, toutes les AA qui sont mentionnés dans le Profil d'enseignement comme étant évaluées en présentiel OU à distance (selon l'évolution des conditions sanitaires) le seront de facto à distance. Merci de prendre bonne note de ces informations.



Michèle SIMAR, Directrice de Département

CHARLEMAGNE